



FORET DE BROCELIANDE

BULLETIN D'ADHÉSION ou DE COTISATION 2022



Au CPIE Forêt de Brocéliande, nous accueillons 4 catégories de membres : les cotisants « individuels ou familles », les cotisants « structures ou groupes », les adhérents « individuels » et les adhérents « structures ».

PRENDRE SA COTISATION AU CPIE C'EST :

- **Pouvoir participer aux activités et bénéficier des services proposés par le CPIE** (Accueil de loisirs, colos, hébergement et restauration de groupe, formations pour bénévoles associatifs, locations de salles, locations ou prêts de matériels pédagogiques...)
- **Être informé** en recevant notre cyberlettre tous les 15 jours
- **Être invité à l'Assemblée Générale**

ÊTRE ADHÉRENT DU CPIE C'EST :

- **Pouvoir participer aux activités et bénéficier des services proposés par le CPIE** (Accueil de loisirs, colos, hébergement et restauration de groupe, formations pour bénévoles associatifs, locations de salles, locations ou prêts de matériels pédagogiques...)
- **Être informé** en recevant notre cyberlettre tous les 15 jours
- **Soutenir nos actions** en faveur de l'environnement : sensibilisation et préservation (nature de proximité, biodiversité, eau, milieux aquatiques, forestiers...), projets participatifs vers la transition écologique...
- **Pouvoir vous engager** toute l'année dans nos actions (inventaires d'espèces, conception d'outils pédagogiques, développer l'alimentation locale et durable...) - en participant à différents projets et commissions
- **Bénéficier d'un tarif préférentiel** sur nos sorties payantes
- **Être invité et pouvoir voter lors de l'Assemblée Générale** et également pouvoir être **candidat au conseil d'administration**.

POUR SOUTENIR LE CPIE, FAITES UN DON !

L'association est reconnue d'intérêt général par les services fiscaux. A ce titre, nous pouvons éditer des reçus fiscaux permettant :

→ aux particuliers imposables : une réduction d'impôts de 66 % du montant de votre don

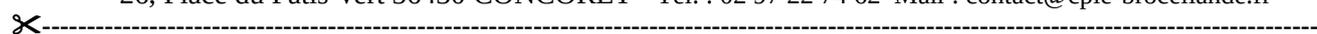
Ex : un don de 100 € ne vous coûtera en réalité que 34 €

→ aux sociétés (mécénat d'entreprise) : une réduction fiscale de 60 % du montant de votre don

CPIE Forêt de Brocéliande

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

26, Place du Pâtis Vert 56430 CONCORET - Tél. : 02 97 22 74 62 Mail : contact@cpie-broceliande.fr



BULLETIN D'ADHÉSION ou de COTISATION 2022

Je soussigné(e) Nom : _____ Prénom : _____

Adhère à titre individuel (20 €)

Adhère au titre d'une structure (30 €)

Cotise à titre individuel (15 €)

Cotise au titre d'une structure (30 €)

Nom de la structure : _____

Fais un don de _____

je souhaite avoir le reçu fiscal pour déduire de mes impôts

je n'ai pas besoin du reçu fiscal

Adresse : _____ CP : _____ Ville : _____

Tél : _____ ou _____ Mail : _____

Fait à _____ le _____

Signature :

Règlement par :

Chèque Espèces

Galais Virement

J'ai besoin d'une facture

